



SFABE

Société Française d'Analyse Bioénergétique

Affiliée à l'IIBA - International Institute of Bioenergetic Analysis

Agréée par l'AFFOP - Association Fédérative Française des Organismes de psychothérapie

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

S'INITIER A L'ANALYSE BIOENERGETIQUE

Une thérapie psychocorporelle intégrative

Identification du candidat	
Votre nom	
Votre prénom	
Votre adresse électronique	
Votre adresse postale	
Téléphone portable	
Téléphone domicile	
Votre profession	
Je m'inscris pour :	
Fait à le,	Signature :



SFABE

Société Française d'Analyse Bioénergétique

Affiliée à l'IIBA - International Institute of Bioenergetic Analysis

Agréée par l'AFFOP - Association Fédérative Française des Organismes de psychothérapie

Coût

- 1450 euros pour la totalité des modules + frais d'adhésion à la SFABE de 65 euros.
- 1 900 euros dans le cadre de la formation permanente.

L'engagement annuel est vivement recommandé, l'ensemble des modules étant construit selon une suite cohérente. Le nombre de participants est limité à 16 personnes.

Comment s'inscrire ?

1. Envoyez vos coordonnées accompagnées d'un C.V et d'une lettre de motivation à la SFABE, à l'adresse mail suivante : **contact@sfabe.com**
2. A réception vous sera adressée la liste des formateurs avec leurs coordonnées afin que vous preniez rendez-vous avec l'un d'eux pour un entretien.
3. Après acceptation de votre candidature, l'inscription sera effective à réception d'un chèque d'arrhes correspondant à 30 % du montant total de la formation, soit **435 euros**.
Votre chèque est à libeller à l'ordre de la SFABE et à envoyer à : **SFABE – 7 bis rue Popincourt 75011 PARIS**.
4. Le solde de la formation sera réglé au plus tard un mois avant le début de la formation: soit 1015 euros (1450 euros – 435 euros d'arrhes) + 65 euros d'adhésion à la SFABE : **total de 1080 euros**.
Il est possible de fractionner ce règlement en deux ou maximum 5 chèques. Dans ce cas, envoyez tous vos chèques en même temps, un mois avant le début de la formation.

Les conditions

Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée.

Les arrhes sont déduites du coût global de la formation. Elles sont remboursables jusqu'à un mois avant le début du stage.

A réception du solde, une facture faisant office de convention de formation simplifiée sera adressée au stagiaire.

Toute formation commencée est due dans son intégralité. En cas de désistement ou d'absence après le début de la formation, il ne sera procédé à aucun remboursement.

La SFABE est enregistrée comme Organisme de Formation sous le numéro 11 75 384 11 75. Une prise en charge est possible au titre de la formation continue par différents organismes.

Contact

Pour toute demande complémentaire, contactez **Jocelyne Moulet Farge : 06 15 27 87 95**